

JF/EP N° 111127

Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Esteban Pratviel

Tél : 01 45 84 14 44

[jerome.fourquet@ifop.com](mailto:jerome.fourquet@ifop.com)



*pour*



## **Les Français et la fiscalisation des allocations familiales**

Résultats détaillés

Février 2013

## Sommaire

- 1 - La méthodologie .....	1
- 2 - Les principaux enseignements .....	4
- 3 - Les résultats de l'étude.....	7
L'adhésion à différentes propositions sur le mode de fonctionnement du versement des allocations familiales .....	8
- 4 - Annexe .....	13
L'approbation du projet de plafonnement des allocations familiales annoncé par Lionel Jospin en juin 1997 .....	14

**- 1 -**

## **La méthodologie**

## Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur :



iPhone



iPad



[www.ifop.com](http://www.ifop.com)



@ifopopinion



Ifop Opinion

Etude réalisée par l'Ifop pour :	<b>Le Figaro</b>
Echantillon	Echantillon de <b>1007</b> personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.  La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain	Du 19 au 21 février 2013

## PRÉCISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

### INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

**Exemple de lecture du tableau :** dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

**- 2 -**

## **Les principaux enseignements**

La déclaration du premier Président de la Cour des comptes Didier Migaud selon laquelle la fiscalisation des allocations familiales constituait l'une des pistes à étudier pour poursuivre la réduction du déficit public a relancé un vieux débat français, les défenseurs du principe d'universalité des allocations familiales, présenté comme l'un des fondements du succès de la politique nataliste de notre pays, étant nombreux.

Interrogés par l'Ifop pour *Le Figaro* sur les pistes de réforme du système d'allocation, les Français ne se montrent pas opposés à des aménagements, mais ils penchent nettement plus pour l'introduction d'une condition de ressources des allocations familiales, plutôt que pour leur fiscalisation. Ainsi, une très large majorité des personnes interrogées (71 %) déclare être favorable à l'introduction d'une mise sous condition de ressources des allocations familiales, c'est-à-dire qu'au-delà d'un certain niveau de revenu les allocations familiales seraient réduites ou ne seraient plus versées. A l'inverse, seuls 45% approuveraient une éventuelle fiscalisation des allocations familiales, c'est-à-dire leur prise en compte dans le calcul du revenu imposable des foyers. Cette moindre adhésion à l'hypothèse d'une fiscalisation, alors que la mise sous condition de ressource rencontrerait un large assentiment, peut s'expliquer par trois raisons. En premier lieu, ce projet est perçu comme un mécanisme incohérent voire cynique qui reviendrait pour les pouvoirs publics à reprendre d'une main une partie de ce qu'ils ont accordé de l'autre aux ménages sous forme d'allocations. En second lieu, contrairement à la mise sous condition de ressources, l'option de la fiscalisation frapperait tous les ménages y compris les classes moyennes ou populaires qui verraient leurs impôts augmenter voire peut-être pour certains ménages, aujourd'hui non imposables, leur statut fiscal changer. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les employés et les ouvriers sont nettement favorables à ce projet (35 %) que les CSP + (54 %). Enfin et plus généralement, la moindre acceptation de l'option de la fiscalisation des allocations familiales, renvoie également à l'exaspération de plus en plus forte de pans entiers de la société face à la pression fiscale. Ainsi, l'approbation de ce projet est aussi faible parmi les sympathisants de l'UMP (48 %) que parmi les proches de la gauche (48 %) ou du FN (52 %).

Si le clivage partisan apparaît un peu plus marqué concernant l'hypothèse d'une mise sous condition de ressource, les sympathisants de gauche y étant beaucoup plus favorables (79 %) que ceux de l'UMP (59 %), ces derniers y sont néanmoins assez majoritairement acquis. Ce score indique que Bruno Le Maire, qui avait avancé cette idée à la veille de l'élection présidentielle, n'est pas si isolé et que si les ténors de l'UMP ont l'intention de s'opposer à ce projet, ils devront faire preuve de pédagogie pour convaincre une majorité de leurs électeurs. Très soucieux du niveau atteint par la dette publique, une majorité de ces sympathisants UMP estime donc que la mise sous condition de ressource ou le plafonnement des allocations familiales peut participer au nécessaire effort collectif de réduction du déficit public. Cette option fait également l'objet d'un consensus dans les différentes catégories de la population puisqu'elle serait soutenue par 70 % des membres des milieux populaires mais aussi par 67 % des professions libérales et des cadres supérieurs, qui seraient pourtant potentiellement concernés au premier chef par cette réforme. De la même façon, si 74 % des personnes n'ayant pas d'enfant ou seulement un y sont favorables, cette proportion est certes moindre mais atteint néanmoins 57 % parmi les personnes ayant deux enfants ou plus âgés de moins de 22 ans, et donc actuellement bénéficiaires des allocations familiales.

Cette adhésion importante et transcendant frontières partisanes et clivages sociologiques peut laisser penser au gouvernement qu'il pourrait avancer sans trop de risque sur ce chantier. Néanmoins, si l'opinion est aujourd'hui largement acquise au principe d'une mise sous condition de ressource du versement des allocations familiales, le rapport de force pourrait être sensiblement modifié une fois connues les modalités précises retenues et notamment le niveau de revenus à partir duquel la mesure s'applique. On rappellera également qu'en juin 1997, la suppression des allocations familiales pour les familles gagnant plus de 25 000 francs par mois, annoncée par Lionel Jospin et Martine Aubry était elle aussi soutenue par exactement la même proportion de Français (71 % contre 70 % aujourd'hui) avant que, quelques mois plus tard, le gouvernement ne finisse par abroger cette mesure face à un puissant mouvement de contestation.

**Jérôme Fourquet**

Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise



**- 3 -**

## **Les résultats de l'étude**

## L'adhésion à différentes propositions sur le mode de fonctionnement du versement des allocations familiales

Question : Vous savez qu'actuellement les allocations familiales sont versées à toutes les familles ayant au moins deux enfants quels que soient les revenus du foyer et que ces allocations ne sont pas imposables. Personnellement seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé ... ?

	<b>TOTAL Favorable</b>	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	<b>TOTAL Opposé</b>	Plutôt opposé	Tout à fait opposé	<b>TOTAL</b>
• A l'introduction d'une condition de ressources des allocations familiales, c'est-à-dire qu'au-delà d'un certain niveau de revenu les allocations familiales ne seraient plus versées ou que leur montant serait réduit.....	<b>71</b>	38	33	<b>29</b>	14	15	<b>100</b>
• A la fiscalisation des allocations familiales, c'est-à-dire leur prise en compte dans le calcul du revenu imposable des foyers.....	<b>45</b>	22	23	<b>55</b>	25	30	<b>100</b>

## L'adhésion à différentes propositions sur le mode de fonctionnement du versement des allocations familiales

Question : Vous savez qu'actuellement les allocations familiales sont versées à toutes les familles ayant au moins deux enfants quels que soient les revenus du foyer et que ces allocations ne sont pas imposables. Personnellement seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé ... ?

### - Récapitulatif TOTAL « Favorable » -

	Ensemble des Français	Personnes ayant au foyer ...		
		Aucun enfant de moins de 22 ans	Un enfant de moins de 22 ans	Deux enfants de moins de 22 ans et plus
• A l'introduction d'une condition de ressources des allocations familiales, c'est-à-dire qu'au-delà d'un certain niveau de revenu les allocations familiales ne seraient plus versées ou que leur montant serait réduit.....	<b>71</b>	74	73	57
• A la fiscalisation des allocations familiales, c'est-à-dire leur prise en compte dans le calcul du revenu imposable des foyers .....	<b>45</b>	51	41	27

## L'adhésion à différentes propositions sur le mode de fonctionnement du versement des allocations familiales

Question : Vous savez qu'actuellement les allocations familiales sont versées à toutes les familles ayant au moins deux enfants quels que soient les revenus du foyer et que ces allocations ne sont pas imposables. Personnellement seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé ... ?

### - Récapitulatif TOTAL « Favorable » -

	Ensemble des Français	Proximité politique		
		Sympathisants de gauche	Sympathisants de l'UMP	Sympathisants du FN
• A l'introduction d'une condition de ressources des allocations familiales, c'est-à-dire qu'au-delà d'un certain niveau de revenu les allocations familiales ne seraient plus versées ou que leur montant serait réduit.....	<b>71</b>	79	59	68
• A la fiscalisation des allocations familiales, c'est-à-dire leur prise en compte dans le calcul du revenu imposable des foyers .....	<b>45</b>	48	48	52

**L'adhésion à différentes propositions sur le mode de fonctionnement du versement des allocations familiales (A l'introduction d'une condition de ressources des allocations familiales, c'est-à-dire qu'au-delà d'un certain niveau de revenu les allocations familiales ne seraient plus versées ou que leur montant serait réduit)**

	<b>TOTAL Favorable</b>	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	<b>TOTAL Opposé</b>	Plutôt opposé	Tout à fait opposé
<b>ENSEMBLE</b>	<b>71</b>	<b>38</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
Homme.....	71	39	32	29	10	19
Femme.....	71	36	35	29	17	12
<b>AGE DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
<b>TOTAL Moins de 35 ans.....</b>	<b>69</b>	<b>26</b>	<b>43</b>	<b>31</b>	<b>16</b>	<b>15</b>
.. 18-24 ans.....	71	24	47	29	15	14
.. 25-34 ans.....	67	27	40	33	17	16
<b>TOTAL 35 ans et plus.....</b>	<b>72</b>	<b>42</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>15</b>
.. 35-49 ans.....	67	39	28	33	15	18
.. 50-64 ans.....	79	47	32	21	10	11
.. 65 ans et plus.....	67	38	29	33	16	17
<b>PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
<b>TOTAL Actif.....</b>	<b>71</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
.. <b>TOTAL CSP +.....</b>	<b>67</b>	<b>41</b>	<b>26</b>	<b>33</b>	<b>14</b>	<b>19</b>
.. Artisan ou commerçant (*).....	79	54	25	21	6	15
.. Profession libérale, cadre supérieur.....	63	37	26	37	14	23
.. Profession intermédiaire.....	77	37	40	23	14	9
.. <b>TOTAL CSP -.....</b>	<b>70</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>16</b>
.. Employé.....	66	39	27	34	17	17
.. Ouvrier.....	74	38	36	26	12	14
<b>TOTAL Inactif.....</b>	<b>71</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
.. Retraité.....	71	40	31	29	14	15
.. Autre inactif.....	71	27	44	29	13	16
<b>STATUT DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
Salarié du secteur privé.....	72	38	34	28	13	15
Salarié du secteur public.....	66	37	29	34	20	14
Indépendant sans salarié, employeur.....	69	49	20	31	13	18
<b>NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 22 ANS AU FOYER</b>						
Aucun.....	74	40	34	26	13	13
1 enfant.....	73	40	33	27	12	15
2 enfants et plus.....	57	26	31	43	20	23
<b>REGION</b>						
Région parisienne.....	68	35	33	32	16	16
Province.....	71	38	33	29	14	15
.. Nord est.....	67	35	32	33	13	20
.. Nord ouest.....	72	38	34	28	15	13
.. Sud ouest.....	74	29	45	26	12	14
.. Sud est.....	73	45	28	27	14	13
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>						
Communes rurales.....	73	39	34	27	15	12
Communes urbaines de province.....	71	37	34	29	13	16
Agglomération parisienne.....	68	38	30	32	17	15
<b>PROXIMITE POLITIQUE</b>						
<b>TOTAL Gauche.....</b>	<b>79</b>	<b>44</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
.. Front de Gauche.....	78	47	31	22	5	17
.. Parti Socialiste.....	78	43	35	22	14	8
.. Europe Ecologie / Les Verts.....	86	45	41	14	6	8
<b>Modem.....</b>	<b>63</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL Droite.....</b>	<b>63</b>	<b>34</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>22</b>
.. UDI.....	67	30	37	33	16	17
.. UMP.....	59	30	29	41	17	24
.. Front National.....	68	41	27	32	13	19
Aucune formation politique.....	72	36	36	28	15	13
<b>VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)</b>						
Jean-Luc Mélenchon.....	80	48	32	20	9	11
François Hollande.....	79	46	33	21	13	8
François Bayrou.....	75	32	43	25	16	9
Nicolas Sarkozy.....	61	30	31	39	16	23
Marine Le Pen.....	65	39	26	35	15	20

(\*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

## L'adhésion à différentes propositions sur le mode de fonctionnement du versement des allocations familiales (A la fiscalisation des allocations familiales, c'est-à-dire leur prise en compte dans le calcul du revenu imposable des foyers)

	TOTAL Favorable	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL Opposé	Plutôt opposé	Tout à fait opposé
<b>ENSEMBLE</b>	<b>45</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>55</b>	<b>25</b>	<b>30</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
Homme.....	53	29	24	47	21	26
Femme.....	38	16	22	62	28	34
<b>AGE DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
<b>TOTAL Moins de 35 ans.....</b>	<b>36</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>34</b>
. 18-24 ans.....	38	16	22	62	31	31
. 25-34 ans.....	34	17	17	66	30	36
<b>TOTAL 35 ans et plus.....</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>52</b>	<b>23</b>	<b>29</b>
. 35-49 ans.....	41	21	20	59	21	38
. 50-64 ans.....	50	26	24	50	23	27
. 65 ans et plus.....	55	26	29	45	25	20
<b>PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
<b>TOTAL Actif.....</b>	<b>42</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>58</b>	<b>24</b>	<b>34</b>
. <b>TOTAL CSP +.....</b>	<b>54</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
.. Artisan ou commerçant (*).....	62	27	35	38	11	27
.. Profession libérale, cadre supérieur.....	57	29	28	43	19	24
. <b>Profession intermédiaire.....</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>58</b>	<b>26</b>	<b>32</b>
. <b>TOTAL CSP -.....</b>	<b>35</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>65</b>	<b>24</b>	<b>41</b>
. Employé.....	33	18	15	67	21	46
. Ouvrier.....	39	21	18	61	28	33
<b>TOTAL Inactif.....</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>51</b>	<b>26</b>	<b>25</b>
. Retraité.....	56	28	28	44	24	20
. Autre inactif.....	36	14	22	64	30	34
<b>STATUT DE L'INTERVIEWE(E)</b>						
Salarié du secteur privé.....	39	22	17	61	25	36
Salarié du secteur public.....	48	20	28	52	20	32
Indépendant sans salarié, employeur.....	47	21	26	53	27	26
<b>NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 22 ANS AU FOYER</b>						
Aucun.....	51	25	26	49	25	24
1 enfant.....	41	21	20	59	22	37
2 enfants et plus.....	27	11	16	73	27	46
<b>REGION</b>						
Région parisienne.....	47	28	19	53	28	25
Province.....	45	21	24	55	24	31
. Nord est.....	43	23	20	57	26	31
. Nord ouest.....	40	17	23	60	24	36
. Sud ouest.....	41	16	25	59	28	31
. Sud est.....	50	24	26	50	22	28
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>						
Communes rurales.....	42	22	20	58	27	31
Communes urbaines de province.....	45	20	25	55	23	32
Agglomération parisienne.....	49	29	20	51	26	25
<b>PROXIMITE POLITIQUE</b>						
<b>TOTAL Gauche.....</b>	<b>48</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>52</b>	<b>25</b>	<b>27</b>
. Front de Gauche.....	40	19	21	60	22	38
. Parti Socialiste.....	50	24	26	50	24	26
. Europe Ecologie / Les Verts.....	51	17	34	49	32	17
<b>Modem.....</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>54</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
<b>TOTAL Droite.....</b>	<b>48</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>52</b>	<b>24</b>	<b>28</b>
. UDI.....	47	24	23	53	34	19
. UMP.....	48	22	26	52	24	28
. Front National.....	52	33	19	48	21	27
Aucune formation politique.....	39	19	20	61	25	36
<b>VOTE A LA PRESIDENTIELLE 2012 (1er tour)</b>						
Jean-Luc Mélenchon.....	42	16	26	58	21	37
François Hollande.....	46	20	26	54	27	27
François Bayrou.....	50	26	24	50	26	24
Nicolas Sarkozy.....	48	21	27	52	23	29
Marine Le Pen.....	53	34	19	47	18	29

(\*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

**- 4 -**

## **Annexe**

## L'approbation du projet de plafonnement des allocations familiales annoncé par Lionel Jospin en juin 1997

Question : Lors de son discours de politique générale, Lionel Jospin a annoncé que les allocations familiales ne seront plus versées qu'aux familles gagnant moins de 25 000 francs par mois. Cette mesure concernera entre 600 et 800 000 familles, qui ne toucheront plus de prestations familiales, et permettra aux caisses d'allocations familiales de réaliser des économies de 6 à 7 Milliards de Francs.

Vous personnellement, êtes-vous tout à favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable à la mise en place de ce projet ?

	<b>Ensemble 26-27 juin 1997 (%)</b>
<b>TOTAL Favorable</b>	<b>70</b>
• Tout à fait favorable .....	31
• Plutôt favorable .....	39
<b>TOTAL Défavorable</b>	<b>27</b>
• Plutôt défavorable .....	15
• Tout à fait défavorable .....	12
- Ne se prononcent pas .....	3
<b>TOTAL</b> .....	<b>100</b>